



-Direction de la culture-

DECISION DU PRESIDENT N°dP.2021.009

Demande de subvention au Département des Yvelines Festival ElectroChic #5

LE PRÉSIDENT,

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L. 5216-5 ;
- Vu la délibération du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc n° D.2020.10.3 du 6 octobre 2020, portant délégation de compétences au Président et au Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026;
- Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- Vu le budget en cours, au chapitre 74 « Subventions d'exploitation », nature 7473 « participations département »

Contexte

A la fin des années 90, le domaine des musiques électroniques, alors en plein essor, a été marqué par l'émergence d'un courant baptisé par la critique musicale de « French Touch ». Mêlant les sons de l'électro avec la recherche mélodique de la pop, cette « French Touch » a été qualifiée par certains de « Versailles touch » en raison de l'importance en son sein d'artistes et de groupes nés à Versailles, à commencer par l'un des plus marquants : Air.

Près de 20 ans après (l'album « Moon Safari » de Air sort en 1998), le territoire de Versailles continue à être le berceau d'une « French Touch » qui s'exprime aussi bien à travers des artistes confirmés comme Alex Gopher, Etienne de Crécy ou le groupe Phénix, mais aussi via des talents en voie d'affirmation comme Saint Michel, Encore ! ou Housse de Racket.

Riches de cet héritage et de cette créativité, les lieux de création et de diffusion de six villes de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et d'une ville partenaire, se sont associés pour créer ElectroChic, festival multi-sites dédié à la musique électronique.

Après une 4^{ème} édition partiellement annulée en raison du COVID-19, la 5^{ème} édition sera maintenue dans un format exceptionnel en ligne. Une occasion saisie pour aller à la rencontre de nouveaux publics.

Laake, Herr Krank, Medium Douce et Mokado, étoiles montantes de la scène électro, ainsi que les cinq candidats présélectionnés pour participer au traditionnel tremplin, assureront des sets filmés qui seront rediffusés sur les réseaux sociaux. Les publics profiteront de concerts et interviews à distance et pourront voter en ligne pour leurs artistes favoris.

Pour la période 2019-2021, le Département des Yvelines développe un plan de soutien aux projets culturels pour répondre à trois enjeux principaux : renforcer la solidarité et le lien social, contribuer au développement dynamique des territoires, agir en tenant compte des nouveaux usages, notamment numériques.

Tant par sa configuration intercommunale, les publics très diversifiés qui sont touchés et la dynamique impulsée, le festival correspond aux objectifs que le Département des Yvelines vise au travers de son

dispositif « Aide aux manifestations culturelles attractives ». Une demande de subvention, portant en particulier sur les coûts de communication et de diffusion en ligne des productions musicales du festival, est adressée.

L'examen de cette subvention est subordonné à une décision du Président et à une inscription au budget de la collectivité.

En conséquence, Le Président décide :

- 1) de solliciter une subvention en fonctionnement auprès du Département des Yvelines pour l'édition 2021 du festival ElectroChic
